



Évasio
location saisonnière

Louez !

* Vous vivez, nous veillons

UNE ASSURANCE VILLÉGIATURE, POURQUOI ?

Vous avez réservé votre location de vacances et rien ne peut vous empêcher de partir.

Mais **un imprévu peut changer tous vos plans** : vous êtes obligé d'annuler votre location à la dernière minute, une mauvaise surprise vous attend à l'arrivée, vous ne retrouvez pas vos bagages en arrivant à destination, des dommages surviennent dans le bien loué entraînant votre responsabilité...

> **Parce que vos vacances doivent rester un plaisir**, votre assurance villégiature vous permettra de faire face à toutes les situations, d'en minimiser les conséquences financières et de gérer la suite en toute sérénité.

Puisque tout peut arriver, même l'imprévisible, mieux vaut tout prévoir avant de partir.



Avec Évasio location saisonnière, louez dans le monde entier sans arrière-pensée !

Évasio location saisonnière assure vos vacances

Découvrez nos garanties d'assurance.



ANNULATION DE SÉJOUR

Toutes causes justifiées.



BAGAGES

Remboursement en cas de vol, de perte ou de destruction.
Versement d'indemnités pour retard de livraison.
Frais de reconstitution des documents d'identité.



FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

Remboursement des prestations terrestres non utilisées en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé.



RESPONSABILITÉ CIVILE VILLÉGIATURE

Dommages corporels et matériels confondus.



GARANTIE ANTI-SURPRISE

Non-conformité du bien loué entraînant un refus d'occupation par le locataire.
Transaction frauduleuse.

Multirisque



+



+



+



+



VOS GARANTIES EN MULTIRISQUE



ANNULATION DE SÉJOUR

GÉRER LES IMPRÉVUS AVANT VOTRE DÉPART

> **VOUS ANNULEZ VOTRE LOCATION** : nous vous remboursons tous vos frais d'annulation et ce **pour quelque cause que ce soit** à condition que vous puissiez la justifier. Montant assuré jusqu'à 10 000 €.



BAGAGES

SOLUTIONNER TOUS VOS PROBLÈMES DE BAGAGES

> **VOS BAGAGES, OBJETS ET EFFETS PERSONNELS SONT VOLÉS, ENDOMMAGÉS OU PERDUS** : vous pouvez être indemnisé jusqu'à 3 000 €. **Nous prenons en charge, jusqu'à 150 €, les frais de reconstitution des pièces d'identité en cas de vol.**



INTERRUPTION DE SÉJOUR

ÊTRE REMBOURSÉ DES FRAIS DE SÉJOUR NON UTILISÉS

> **VOUS INTERROMPEZ VOTRE SÉJOUR** : nous vous remboursons les frais de séjour non utilisés en cas de rapatriement, d'hospitalisation d'un proche ou de sinistre au domicile. Montant assuré jusqu'à 10 000 €.



RESPONSABILITÉ CIVILE VILLÉGIATURE

ASSURER VOTRE LOCATION

> **VOUS CAUSEZ DES DOMMAGES** : une assurance couvrant les conséquences pécuniaires consécutives à des dommages corporels ou matériels causés à autrui dans votre location.



ANTI-SURPRISE

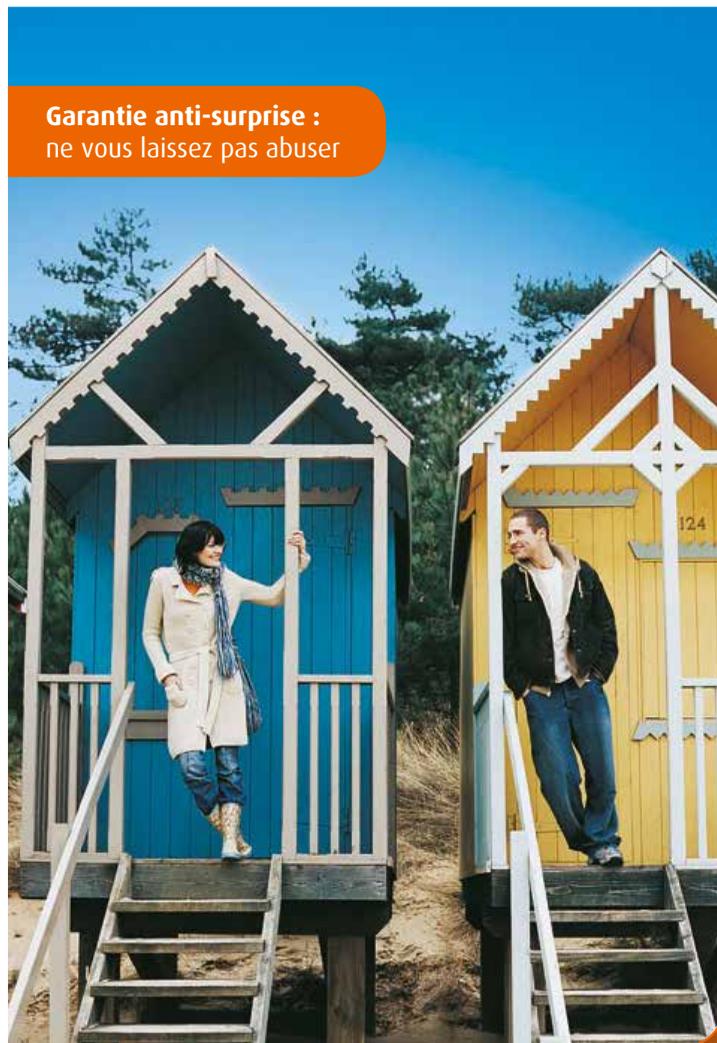
FAIRE FACE AUX ARNAQUES

> **VOTRE LOCATION NE CORRESPOND PAS AU DESCRIPTIF DE L'ANNONCE ET VOUS REFUSEZ DE L'OCCUPER POUR VOS VACANCES.**
> **VOUS VOUS RETROUVEZ FACE À UN PROPRIÉTAIRE MALHONNÊTE ET VOUS NE POUVEZ PAS PRENDRE POSSESSION DE VOTRE LOCATION.**

Nous vous remboursons les sommes déjà versées dans la limite d'un loyer de 10 000 €.

Vous êtes domicilié dans un pays de l'Union Européenne et vous souhaitez louer en France pour vos vacances, **Évasio location saisonnière vous assure également.**

Garantie anti-surprise :
ne vous laissez pas abuser



Garanties d'assurance

<p>ANNULATION DE SÉJOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maladie, accident ou décès • Annulation toutes causes justifiées 	<p>Selon conditions de vente dans la limite d'un loyer de 10 000 €</p> <p>Sans franchise</p> <p>10 % avec un minimum de 75 €/personne</p>
<p>BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport <p>Objets précieux : limités à 50 % du montant de la garantie</p> <p><i>Franchise pour les dommages aux valises</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Indemnités pour retard de livraison des bagages • Frais de reconstitution des documents d'identité 	<p>3 000 €</p> <p>50 €</p> <p>Indemnité forfaitaire de 300 €</p> <p>150 €</p>
<p>FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remboursement des prestations terrestres non utilisées en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé 	<p>Au prorata temporis avec un maximum de 10 000 €/location</p>
<p>RESPONSABILITÉ CIVILE VILLÉGIATURE</p> <p>Plafond global de garantie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis • Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis • Dont recours des voisins et des tiers <p><i>Franchise absolue par sinistre</i></p>	<p>4 500 000 €/événement</p> <p>4 500 000 €/événement</p> <p>150 000 €/événement</p> <p>150 000 €/événement</p> <p>75 €</p>
<p>GARANTIE ANTI-SURPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-conformité du bien loué : Refus d'occupation par le locataire suite à une non-conformité du bien loué • Transaction frauduleuse : Location réalisée d'une manière frauduleuse 	<p>Sommes conservées par le propriétaire, selon conditions de vente dans la limite d'un loyer de 10 000 €</p> <p>Remboursement des sommes versées par le locataire trompé, selon conditions de vente dans la limite d'un loyer de 10 000 €</p>

Montants maximaux TTC par personne.

TARIF TTC* PAR LOCATION

Montant de la location	Tarif TTC* / location
jusqu'à 250 €	12 €
de 251 à 550 €	16 €
de 551 à 950 €	29 €
de 951 à 1 500 €	47 €
de 1 501 à 2 000 €	67 €
de 2 001 à 3 000 €	95 €
de 3 001 à 4 000 €	133 €
de 4 001 à 5 000 €	171 €
de 5 001 à 6 000 €	209 €
de 6 001 à 7 000 €	244 €
de 7 001 à 8 000 €	278 €
de 8 001 à 9 000 €	312 €
de 9 001 à 10 000 €	349 €

Pour une location d'une durée maximale de 90 jours consécutifs.



* Tarifs applicables à compter du 25/04/2017, incluant la taxe d'assurance et la TVA au taux légalement en vigueur et valables jusqu'à parution des nouveaux tarifs.



Évasio location saisonnière,
votre bail pour la tranquillité

Comment souscrire ?



PAR INTERNET

www.europ-assistance.fr

Consultez notre site et souscrivez en ligne
(règlement par carte bancaire, paiement sécurisé)



PAR TÉLÉPHONE

(règlement par carte bancaire)

Appelez-nous au **N°Azur 0 810 00 78 88**

SMIS 0209 APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Ce dépliant m'a été remis par



* Selon l'observatoire de la
bienveillance BVA - Change

** Sondage OpinionWay
pour Thierry Saussez
Secteur banque assurance



 **europ
assistance**
*you live we care**

Europ Assistance

Société Anonyme au capital de 35 402 785 €

Entreprise régie par le Code des Assurances

451 366 405 RCS Nanterre

Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers

* Vous vivez, nous veillons